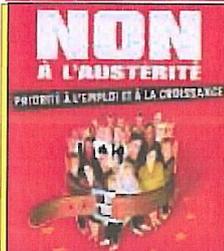


la
cgt
creuse

TROP – C’EST TROP
STOP À LA RÉGRESSION



Emplois-Salaires-Retraites : Le 29 février, on se mobilise Contre l'austérité...

Le 29 février 2012, ensemble, à l'appel de tous les syndicats d'Europe agissons pour dire non à l'austérité.

Une vaste campagne de culpabilisation se développe. Partout, les salariés s'entendent dire qu'ils coûtent trop cher.

En France, le Président de la République a annoncé **2 mesures** qui à nouveau vont frapper durement les salariés, les retraités, les privés d'emploi.

1) Augmenter la TVA, l'impôt le plus inégalitaire, diminuant encore le pouvoir d'achat pour le plus grand nombre de salariés.

2) Instaurer des accords « compétitivité emploi » légalisant ainsi le chantage des employeurs « emploi contre salaires et temps de travail ».



Ces accords ouvrent la voie à la remise en cause d'un pilier essentiel du droit social français et du contrat de travail.

Plus globalement : âge de départ à la retraite, durée légale du travail, conventions collectives, procédures de licenciement, salaire minimum, droit de grève, service public et protection sociale... devraient passer à la moulINETTE de la « compétitivité ».



En Europe, les mêmes logiques sont imposées de façon coordonnée. Les chefs d'Etat veulent passer au cran supérieur pour instaurer l'austérité et signer un nouveau traité européen, le 1^{er} mars prochain. Ils veulent imposer de nouvelles mesures d'austérité, encadrant toutes négociations (toute augmentation de salaires, toute amélioration des conditions de travail et accords d'entreprises, seront demain soumises à des instruments de contrôle européens), au détriment de l'emploi et de nos acquis sociaux. **Seule la logique du profit comptera.**

Face à l'aggravation de cette situation économique et sociale, les syndicats européens appellent à une journée d'action européenne le 29 février, à la veille du Conseil européen.

Au niveau national, la CGT appelle tous les salariés à se mobiliser dans l'unité syndicale la plus large, à décider de la grève sur les lieux de travail le 29 février 2012 et à participer aux manifestations interprofessionnelles qui seront organisées sur tout le territoire.

MANIFESTATION À GUÉRET

LE 29 FÉVRIER 2012 À 14 H DEVANT LA CCI, (AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE).